



*Fédération  
Syndicale  
Unitaire*

Cayenne, le 1<sup>er</sup> décembre 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA FSU GUYANE

Le Recteur WACHEUX Frédéric viole une nouvelle fois les textes, lois et règlements de l'Education Nationale.

Il tente de minorer la représentativité de la FSU Guyane, en la privant d'un siège au Comité Technique Paritaire Académique (CTPA).

Manifestement, WACHEUX Frédéric n'a toujours pas intégré, digéré les résultats des dernières élections professionnelles qui font de la FSU Guyane la première fédération syndicale des personnels d'enseignement, de surveillance, d'éducation et d'orientation de l'Académie.

Après ses passe-droits, après la violation de la neutralité à laquelle il est soumis, après son mépris affiché publiquement à l'encontre des représentants de la FSU Guyane ; après la désinvolture avec laquelle il gère l'Académie, après ses remises en causes répétées du dialogue social, WACHEUX Frédéric, tel un seigneur sur ses terres, refuse de se soumettre (pour l'instant) aux consignes du Ministère de l'Education Nationale.

Le Ministère exige qu'il rétablisse la FSU dans ses droits et que la composition du CTPA soit revue.

**Ce comportement nous conforte dans l'idée que WACHEUX Frédéric n'a plus ni l'autorité morale, ni la légitimité, ni la compétence nécessaire pour gérer une Académie et singulièrement celle de la GUYANE.**

La FSU Guyane saisit ce jour le tribunal de référés pour faire valoir ses droits.

CAYENNE LE 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2009

Le secrétaire départemental

Alain BRAVO